

## Qui Sommes-Nous?

Center for Civilians in Conflict vise à rendre les parties à un conflit armé davantage responsables envers les civils avant, pendant, et après le conflit. Nous plaidons pour qu'aucun civil victime d'un conflit ne soit ignoré, et apportons des conseils concrets pour prévenir et répondre aux pertes subies par les civils.

Notre approche est pragmatique, collaborative et centrée sur les civils. Nous prenons soin de ne pas répéter les démarches d'autres organismes.

L'organisation, nommée à l'origine « Campaign for Innocent Victims in Conflict » (CIVIC), fût fondée par Marla Ruzicka, une humanitaire courageuse décédée à la suite d'un attentat suicide en 2005 alors qu'elle plaidait en faveur de familles iraqiennes. L'organisation fut rebaptisée en 2012.

## Notre Vision

La reconnaissance par les parties à un conflit qu'il est impératif d'empêcher toutes pertes civiles, de protéger les civils pris dans les combats et de faire amende honorable pour les pertes qu'ils ont néanmoins occasionnées.

## Notre Travail

- Center for Civilians in Conflict influence le comportement des parties à un conflit avant que le conflit ne commence, pendant la durée du conflit, et après les pertes subies par les civils.

## Notre action s'appuie sur quatre initiatives:

- **Evaluer l'impact du conflit armé** sur les civils, au travers d'entretiens avec les civils, les humanitaires et les parties au conflit.
- **Plaider auprès des décideurs** dans les pays en conflit pour changer les avis, les politiques et les pratiques dans les capitales du monde ainsi que dans les institutions régionales et internationales.
- **Travailler directement avec les parties au conflit** pour leur donner des solutions concrètes pour limiter les pertes civiles.
- **Amplifier la voix des civils dans les médias** en soulignant leur condition ainsi que nos solutions pour réduire leur souffrance.

En 2013, nous travaillons sur les conflits et dans les pays suivants : la Syrie, la Somalie, le Mali, l'Afghanistan et le Pakistan. Nous poussons les parties au conflit à suivre, à enquêter et à faire amende honorable pour les pertes civiles qu'ils causent. Nous travaillons avec les Nations Unies sur les mandats autorisant le recours à la force – y compris ceux pour la Somalie, l'Afghanistan, la République Démocratique du Congo et le Mali – pour s'assurer que la protection civile soit une priorité. Nous travaillons avec les responsables politiques aux Etats-Unis, en Afghanistan et au Pakistan pour créer des politiques durables d'amende honorable vis-à-vis des pertes civiles. Nous analysons les défis liés à la protection des civils posés par l'utilisation des drones à distance et la notion en droit international de la participation directe aux hostilités. Nous travaillons avec plusieurs forces militaires à un haut niveau pour orienter les opérations vers une plus grande sensibilité aux populations civiles.

En regroupant tous ces efforts, le Centre a pour but ultime de créer une nouvelle mentalité globale autour d'une protection vigoureuse des civils et d'une réponse efficace aux pertes civiles.

## Notre Impact

Center for Civilians in Conflict réalise de réels progrès grâce à un travail de recherche, de plaidoyer et politique. A court terme, notre succès se mesure par l'amélioration du bien-être de civils victimes d'un conflit et le changement du comportement des parties au conflit qui vont prêter une plus grande attention à la minimisation des pertes civiles.

A long terme, Center for Civilians in Conflict change les **mentalités**. Des hauts fonctionnaires ont commencé à employer notre terminologie pour décrire la nécessité de protéger les civils lors des conflits armés. Les Nations Unies incluent nos recommandations spécifiques dans des mandats autorisant le recours à la force, dans des résolutions et dans des rapports de haut niveau, où ils ne l'auraient pas été sans notre plaidoyer. D'autres organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme ont adopté nos concepts clés sur la minimisation des pertes civiles et sollicitent continuellement notre collaboration.

## Un aperçu de notre travail:

- Notre recherche en Afghanistan et notre plaidoyer à Bruxelles a directement conduit à l'adoption par l'OTAN de sa première politique de compensation pour les civils afghans victimes de la guerre.
- En Afghanistan, nous avons créé un vaste cadre pour le suivi des pertes civiles causées par les forces afghanes et nous avons dirigé des formations pour plus de 20 000 membres des forces afghanes et internationales sur la manière de répondre aux victimes civiles. Le gouvernement Karzai a déjà mis en place quelques unes de nos recommandations dont un bureau consacré à l'évaluation des pertes civiles.
- Nous avons travaillé avec le Congrès des Etats-Unis pour développer les premiers programmes d'assistance aux civils ayant subi des pertes durant les combats en Iraq, en Afghanistan et au Pakistan. En Iraq, ce programme porte le nom de notre fondatrice. A ce jour, nous avons aidé à obtenir plus de 200 millions de dollars pour ces programmes.
- Nous avons également coécrit avec le Général de Division Roger Lane, une politique de protection des civils pour les forces de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM), à la suite de laquelle le taux des victimes a chuté. Avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, nous avons évalué les pertes civiles en Somalie et avons publié le premier rapport à ce sujet. Sur une période de deux ans, nous avons développé une cellule de suivi des victimes civiles pour les forces africaines – la première pour une force africaine et seulement la deuxième au monde.
- Au Pakistan, nous avons travaillé avec la société civile locale pour rédiger la version préliminaire d'une loi pour l'amélioration des programmes d'assistance aux victimes dans chacune des provinces du pays. Elle est déjà en vigueur au Baloutchistan et des efforts sont en cours pour la faire adopter dans d'autres provinces.
- En Syrie, nos missions sur le terrain produisent une étude inédite sur les efforts des forces armées de l'opposition en matière de protection civile et les attentes de la part des civils ayant subi des pertes. Avec l'aide d'experts militaires et juridiques, nous avons étudié de façon exhaustive cinq options possibles pour une intervention militaire en Syrie du point de vue de la protection des civils. Ces deux études ont été saluées par des responsables politiques de l'ONU, des Etats-Unis, de l'OTAN, de l'UE et du CICR à l'heure où ils décident si il faut agir et de quelle manière il faut agir.
- Nous avons produit la première analyse détaillée sur les limites de la protection des civils face aux drones armés au Pakistan, au Yémen et en Somalie. Nos appels pour une plus grande transparence, pour que les opérations soient transférées de la CIA au département de la défense (une décision actuellement à l'étude au sein du gouvernement Obama), pour faire amende honorable pour les pertes civiles (un concept récemment mentionné par le directeur de la CIA, John Brennan) ont été présentés dans Wired, dans The Christian Science Monitor, à CNN, à la radio publique NPR, et à la BBC, entre autres. Le Centre a également siégé au conseil consultatif sur les drones du Council on Foreign Relations.
- En Libye, nous avons évalué les pertes civiles sur le terrain dès les premiers jours du conflit, notamment pour un article à la Une du New York Times présentant au monde la tragédie des victimes civiles. Nous avons conseillé l'OTAN sur les meilleures pratiques pour limiter les pertes civiles. Avec la Faculté de droit de Harvard, nous avons procédé à une évaluation rigoureuse des munitions abandonnées, à la suite de laquelle les gouvernements américain et libyen ont pris l'engagement de faire davantage d'efforts pour sécuriser les armes restantes.
- Nos recommandations aux Nations Unies sur la minimisation des pertes subies par les civils figurent dans deux résolutions du Conseil de sécurité sur la Somalie en 2012 et 2013. Notre recommandation que les forces de maintien de la paix dans la République Démocratique du Congo limitent les pertes civiles a été adoptée par le Conseil de sécurité – une première mondiale pour un mandat de maintien de la paix.
- Nous travaillons avec des officiers américains sur des bases militaires dans tout le pays sur une nouvelle doctrine liée à la protection des civils et à la réponse aux pertes civiles, avec notamment l'écriture d'un chapitre dans le premier manuel de l'armée à ce sujet. Les forces américaines ont considérablement modifié leur manière de comprendre et d'appliquer les principes de limitation des pertes civiles et nous restons fiers de notre contribution durant les sept dernières années.

“ C'est une idée qui arrive à point nommé. Cela semble tellement logique et important. ”

— Pekka Lintu, Ambassadeur de Finlande aux Etats-Unis, lors d'un événement pour Center for Civilians in Conflict organisé à son ambassade

“ J'apprécie tout naturellement votre enthousiasme pour nous aider à éduquer et à former nos soldats. Beaucoup de personnes ne voient pas un lien réel de cause à effet. Il faut une approche pluridisciplinaire et une perspective plus large pour former ses jeunes hommes et femmes pendant que nous éduquons les dirigeants sur les nuances nécessaires afin de faire des progrès importants [...] merci pour l'incroyable effort que vous avez fourni pour nous éduquer concernant la dynamique de cette mission extrêmement importante. ”

— Général Randall Dragon, Commandant au Centre National de Formation à Ft. Irwin

T +1 202 558 6958  
F +1 623 321 7076  
E [info@civiliansinconflict.org](mailto:info@civiliansinconflict.org)  
1210 18th Street NW 4th Floor  
Washington DC 20036  
[www.civiliansinconflict.org](http://www.civiliansinconflict.org)